

TERRITOIRE, GOUVERNANCE ET INTELLIGENCE TERRITORIALE

Dolores REDONDO-TORONJO

Résumé

Depuis quelques années, les politiques ont changé de visage et ce, dans tous les pays de l'Union Européenne. Territoire, partenariat, gouvernance multi-niveaux, intelligence territoriale, sont des notions qui tendent à s'imposer. Dans cet exposé, nous essayons d'analyser ces concepts et en quoi ils répondent en fait à des mutations qui se développent actuellement. Ces changements ne sont pas seulement conceptuels, ils répondent en réalité à des mutations idéologiques du rôle de l'État dans un nouvel ordre social. Partant de nos travaux au sein de l'Observatoire Local de l'Emploi de l'Université de Huelva, nous nous interrogeons sur l'abandon progressif de la responsabilité de l'État dans les politiques publiques, plus spécifiquement dans les politiques d'inclusion sociale, et sur ses possibles dangers.

Mots-clés

Territoire, partenariat, gouvernance, observatoires, intelligence territoriale

Summary

For several years, policies have been changing all over Europe. Territory, partnership, multilevel governance and territorial intelligence seem to be current affairs and tend to become reference models. This paper is focused on their significance due to the fact that they are a response to important changes. Those are not only conceptual changes but also respond to ideological adjustments in terms of the State's role within a new social order. Based on the production of the Local Employment Observatory of Huelva University we wonder why State's responsibility on public policies is continuously decreasing, specifically on social inclusion policies and their consequences.

Keywords

Territory, partnership, governance, observatories, territorial intelligence

I. INTRODUCTION

Chaque période de grande transformation suscite son lot de nouveaux concepts et de nouvelles idées, expression des changements de structures et réalités sociales qui la croisent. Les changements qui se développent actuellement ne sont pas seulement conceptuels, ils répondent en réalité à des mutations importantes du rôle de l'État dans un nouvel ordre social. Peu à peu, de nouvelles notions remplacent notre imaginaire démocratique : la *gouvernance* remplace le gouvernement, la *société civile* le peuple, le *consensus* le compromis, le *dialogue* la négociation, le *local* et le *subsidaire* la centralisation et l'universel, le *consommateur citoyen* le travailleur citoyen.

Des concepts tels que *territoire*, *partenariat*, *nouvelle gouvernance*, *citoyenneté active*, *démocratie participative*, *observatoires*, *intelligence territoriale* sont d'actualité. *Territoire*, *gouvernance territoriale* et *partenariat* sont omniprésents chez tous les acteurs

sociaux et ces notions se retrouvent dans la plupart des discours politiques actuels ; notions qui ne cessent d'être critiquées et contestées de toutes parts ; notions qui s'utilisent de manière permanente aujourd'hui pour désigner des réalités multiples et souvent contradictoires. Il est vrai cependant que tant la gouvernance que la notion de territoire se situent au centre de l'action publique et des projets de développement socioéconomique ainsi que des dispositifs d'inclusion sociale. Comment utiliser alors ces notions aussi éclectiques et chargées de significations diverses ?

Ces concepts, souvent présentés comme neutres, font cependant partie d'un ensemble d'outils et d'arguments qui ont pour but de renforcer les transformations qui se développent au sein de l'action publique, et plus concrètement au sein des politiques sociales, car depuis une vingtaine d'années, le domaine de la politique publique s'est segmenté et fractionné. Les sociétés contemporaines sont de plus en plus complexes et de plus en plus interdépendantes, ce qui oblige à repenser

les politiques publiques et les formes de cohésion sociale.

Ce processus a ses vertus. Cependant, nous nous interrogeons sur sa nature et ses possibles dangers. L'abandon progressif de la responsabilité de l'État dans les politiques publiques, plus spécifiquement dans les politiques d'inclusion sociale, objet de nos travaux, est un des dangers largement souligné par de nombreux experts ces dernières années. Néanmoins, un autre danger, et non des moindres, est le fait que des concepts s'utilisent de manière abusive, notamment le concept de gouvernance : sous prétexte d'une plus grande proximité, au nom de cette dernière, ne va-t-on pas vers un champ institutionnel très hétérogène, non sans risque pour l'efficacité des politiques d'État qui, aujourd'hui, reste toujours l'acteur principal ? Une autre crainte soulignée par plusieurs travaux (Calame, 2007) est la domination d'une approche normative qui cherche à définir la « seule bonne gouvernance », sans considérer la diversité des approches qui misent sur les croisements des écoles de pensée et des traditions culturelles diverses.

L'exposé que nous présentons résulte des travaux que nous effectuons au sein d'un Observatoire (que nous avons nommé « local et d'emploi ») de l'Université de Huelva. Notre démarche se base sur de nombreuses années d'expérience en matière de recherche-action dans des projets de lutte contre l'exclusion sociale dans différents contextes européens. Notre réflexion poursuit plusieurs objectifs : en premier lieu, décoder et analyser les difficultés opératives qu'implique la diffusion des nouvelles notions que suppose la nouvelle gouvernance, car les travaux de recherche-action dans la lutte contre la pauvreté menés au sein de l'Observatoire nous ont montré les limites de ce nouveau processus ; en deuxième lieu, apporter quelques éléments d'analyse critique dans le débat sur les transformations du rôle de l'État social et la régulation au XXI^e siècle. Notre exposé se base sur une analyse des différentes notions utilisées, encadrant cette analyse à partir du « nouveau paradigme » qu'est devenue l'exclusion sociale dans les pays riches.

II. LE DÉBAT SUR L'EXCLUSION SOCIALE : NOUVEAUX CONCEPTS POUR UNE RÉALITÉ ANCIENNE ?

Produire de la connaissance autour des problèmes de pauvreté, et aujourd'hui de l'exclusion sociale, est une tâche complexe. La délimitation et les concepts utilisés sont difficiles et souvent arbitraires. La multiplicité des facteurs qui expliquent ces phénomènes, la diversité des démarches qu'ils présentent et les approximations qui peuvent s'utiliser dans la recherche sont des aspects qui témoignent des difficultés et de la complexité de l'étude de ces phénomènes.

Le débat sur l'exclusion sociale dans les pays riches s'est beaucoup intensifié ces dernières années. Cependant,

la pauvreté et l'exclusion sociale dans les sociétés occidentales ont toujours été présentes. L'histoire des sociétés occidentales nous offre néanmoins une diversité de réponses suivant les différentes phases de l'évolution du capitalisme. Les logiques selon lesquelles se conforment ces réponses sont très hétérogènes. Toutefois, elles répondent toujours à une question : *l'ordre social et ses formes de régulation sociale*. La lutte contre l'exclusion sociale et plus concrètement son contraire, l'inclusion sociale, signifie en fait une recherche de cohérence de la société. Parallèlement, l'exclusion met en évidence les régulations qui impliquent les ajustements nécessaires des conflits et des compromis, produisant ainsi la cohésion sociale. Que signifie alors l'exclusion sociale dans ce discours ? Ni le terme, ni ce qu'il désigne ne sont des nouveautés radicales ; mais cependant, ce déplacement de vocabulaire nous fait entrevoir que quelque chose de différent se produit au sein de la société actuelle.

Souvent, sous les grands mots comme la charité, la justice et la solidarité se cachent en fait des politiques qui, prenant comme prétexte la pauvreté, contribuent en fait à maintenir le système, les valeurs et les situations d'inégalité et de précarité. On ne peut pas affirmer que l'ensemble des politiques sociales aient comme seul objectif l'étude de la pauvreté, mais il est vrai que depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui, la pauvreté est le fond, l'objet et le sujet de la plupart d'entre elles.

Le progrès social s'est identifié depuis longtemps à la réduction de la pauvreté et des inégalités économiques. Cependant, le nouveau type de société qui se développe avec la révolution technologique implique un ensemble de modifications dans la *manière de se situer et d'agir* dans la société, ce qui donne lieu à ce que l'on définit comme un nouveau *paradigme de société*. Cependant, selon les dernières études, un certain recul social apparaît (Tezanos, 2001) dans la plupart des pays de capitalisme avancé, constituant un grand risque : celui d'évoluer vers un type de « *société divisée* ».

Les données indiquent que nous sommes dans un important processus de mutations. Les changements présentent deux caractéristiques : l'une de type *sociologique*, c'est-à-dire que nous sommes face à un changement de modèle social (une société technologique qui ne répond pas aux paramètres de la société industrielle classique), l'autre de type *socio-politique*, c'est-à-dire que le modèle de bien-être est en train de se transformer. La croissance du chômage structurel et l'apparition de nouvelles formes de pauvreté paraissent provoquer la fin de la splendeur du capitalisme « fordiste », confirmant ainsi une certaine tendance dans un grand nombre des pays occidentaux : *un recul dans les politiques de protection sociale*.

Le phénomène de l'exclusion sociale se présente aujourd'hui comme une des préoccupations principales tant des autorités nationale qu'européennes. Pourquoi cette préoccupation croissante au sujet de l'exclusion ? Parce que malgré une meilleure conjoncture

macroéconomique, les processus d'inégalité, tant au sein des individus que des groupes et des territoires, se sont intensifiés. Le rapport publié par l'Observatoire Social Européen (2004) le confirme. Si nous ajoutons les critiques récentes entamées au sein des États sur l'inefficacité et l'inutilité des politiques sociales traditionnelles, le besoin de chercher de nouvelles solutions pour combattre l'exclusion met en évidence le débat quant à la transformation de l'intervention de l'État et plus particulièrement, son modèle de protection sociale, et donc les formes de régulation sociale.

Les dernières études sur la crise de l'État et la régulation sociale (Bresson, 2006) expliquent que la crise de l'État social aujourd'hui n'est donc pas précisément une crise de l'État. Ces travaux proposent d'interpréter les évolutions en cours comme un retour (encore incomplètement assumé toutefois) à la transcendance, ou au politique qui abandonne par conséquent une certaine idée de la régulation économique et sociale. Selon Bresson (2006), l'idée qui sous-tend les réformes de la protection sociale, c'est que l'État ne fait plus corps avec le social, ne le régule plus par le bas, mais sans renoncer à gouverner. Donc en ce sens, c'est un État qu'on dira moins social et plus politique (ou qui aspire à le redevenir), qui s'efforce de revenir à une relation verticale de pouvoir, de contrôle, de domination sur les institutions et les acteurs sociaux. Ce changement politique de l'État correspondrait aussi à une recomposition des lieux et des groupes de pouvoir. Les questions des recompositions de l'État social sont inséparables de celles des articulations avec les pouvoirs locaux et européens, et des débats sur la démocratie et la gouvernance.

III. TERRITOIRE ET GOUVERNANCE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

A. Le territoire au centre du débat

Les transformations connues du rôle de l'État à partir des années septante ne sont pas dues uniquement à la mondialisation dans laquelle s'encadrent les économies nationales mais aussi à l'incapacité de réponse que les États occidentaux présentent face aux graves problèmes sociaux et environnementaux générés par le système économique actuel dans les différents territoires. La légitimité des États est mise en question et on repense de plus en plus la structure et la hiérarchie des pouvoirs publics aussi bien de manière ascendante que descendante. Les conséquences se produisent dans une double direction : vers le haut, afin d'essayer de réguler les flux de plus en plus globalisés (et c'est ainsi que sont renforcées les structures de décision supranationales dans le nouvel ordre économique international : Union Européenne, G7-G8, etc.) ; et vers le bas, l'émergence des identités territoriales tant à l'échelle régionale que locale. Les différents États nationaux ont besoin d'une organisation interne qui

offre des solutions aux problèmes qui ont lieu dans leurs territoires. La mondialisation suscite donc un retour au local. On voit apparaître ainsi deux processus qui vont en sens contraire ; d'un côté le processus de « déterritorialisation »¹ essentiellement dû aux pouvoirs supranationaux, à la transnationalité des flux de l'ordre international ; et d'un autre côté, un mouvement de « reterritorialisation » de l'espace de l'action publique, à savoir une recomposition des espaces d'exercice du pouvoir dus surtout à « l'existence de nouveaux échelons d'intervention pour les politiques et à une redéfinition des territoires de l'action publique » (Leloup, Moyart et Pecqueur, 2004).

Au sein de cette « reterritorialisation », des processus de décentralisation apparaissent comme réponses à la crise de légitimité. On peut souligner deux dimensions :

- La première est la *dimension territoriale* qui permet une plus grande autonomie du pouvoir régional et local pour la gestion ou pour la conceptualisation des politiques publiques (transfert des compétences), accompagné dans certains cas de l'exigence d'un degré de co-responsabilité fiscale.

- La deuxième est la *dimension institutionnelle* qui donne un espace politique plus important aux acteurs privés, tant dans les processus de prise de décision (négociation) que dans leur participation à la production de biens et de services (délégation) : on renforce ainsi le pouvoir de la société civile, plus particulièrement au Troisième Secteur.

D'après cette perspective, le concept de territoire commence à s'imposer dans les champs politiques et académiques. Cet espace géographique ou administratif se transforme en un espace de proximité institutionnelle, devenant un référent pour les projets des acteurs locaux. Ces projets transforment le territoire, qui se présente comme une réalité dynamique en permanente construction.

Actuellement, l'étude de la notion de territoire devient fondamentale en sciences humaines, comme le démontre la publication importante de nombreux travaux à ce sujet ces dernières années, et cela dans différents champs disciplinaires. Dans leurs travaux, Leloup, Moyart et Pecqueur (2004) expliquent les caractéristiques de la notion de territoire.

- Le *territoire* est un *système dynamique complexe* construit par une pluralité d'acteurs qui se situent dans des espaces proches (proximité géographique) et qui sont en interrelation grâce à certaines normes communes (proximité institutionnelle).

- Le *territoire* est un *espace ouvert* et, comme tel, il existe un échange de relations avec d'autres espaces territoriaux. Les frontières de ces territoires peuvent être définies par des critères politico-administratifs mais ces frontières peuvent aussi être déterminées par des réseaux physiques et humains, formels ou informels.

- Le *territoire se construit socialement* à partir de l'identification de problèmes communs et à partir de *l'appropriation et la transformation* des ressources du

territoire qui ne sont pas encore valorisées. Ses limites seront déterminées par la forme dans laquelle vont évoluer les *processus d'appropriation*² des ressources de la part des acteurs territoriaux.

- Le territoire compris comme *un système* se nourrit des échanges et des relations, emboîté dans un ensemble d'autres espaces qu'il influence et qui l'influencent réciproquement.

- *Le territoire est un système complexe* qui s'autorégule et dont l'autonomie dépend de son identité, de son histoire et de sa propre dynamique, différente de celle des autres territoires.

Selon ces caractéristiques, le territoire se définit comme une intersection de réseaux (physiques et humains, formels et informels), de stratégies et d'interdépendances entre les partenaires. C'est donc un lieu de *négociation, de production et de partage d'un futur commun*.

Le territoire possède donc de multiples dimensions. Se construisant à partir des interactions entre ses acteurs et de ceux-ci avec l'environnement, il comprend des espaces naturels différents, chacun avec des fonctions différentes, nécessaires pour la vie humaine ; c'est la source des valeurs culturelles, des coutumes d'une société. Il faut donc repenser le territoire comme un système spécialisé d'acteurs avec une capacité stratégique pour son autoproducton. Cette capacité ne provient pas de manière exclusive de la politique ou de l'économie, mais d'un comportement systématique du territoire organisé (Boisier, 2003). Ces différents niveaux d'intervention, ainsi qu'une multiplicité et variété d'acteurs, augmentent de plus en plus la complexité des politiques publiques.

C'est dans ce contexte que se diffuse le concept de *gouvernance* qui implique l'inclusion de différents acteurs dans la prise de décision publique et la coordination de ces différents niveaux de gouvernement dans ces décisions. Le poids de l'État dans la prise de décision de l'action publique se réduit en faveur des projets qui se construisent entre institutions diverses et acteurs de différents territoires (Miedes, 2007). Calame (2002) explique de la manière suivante l'importance du territoire : « *Plus le monde devient village, plus la technique se dématérialise, plus l'économie se mondialise et plus se confirme l'importance de territoires et de milieux capables de cohésion, d'initiative, de partenariat, d'innovation, de mobilisation, d'adaptation fine au terrain, de responsabilisation* ».

Une autre explication de l'importance du territoire actuellement est que : « *Le territoire est aujourd'hui perçu comme une construction des acteurs où s'entrecroisent, dans un cadre géographiquement et historiquement circonscrit, des relations à la fois économiques, sociales, culturelles, politiques et symboliques. Le niveau local apparaît donc comme l'échelle d'action efficace pour aborder les problèmes rencontrés par les populations. C'est à ce niveau qu'il est possible de mettre en œuvre des solutions globales,*

intersectorielles et participatives pour lutter contre la complexité des phénomènes d'exclusion et de pauvreté. Cette évolution se traduit par l'adoption de principes de bonne gouvernance dont l'objectif est d'améliorer le rapport entre gouvernants et gouvernés » (Bouchet, 2003).

B. Vers la gouvernance territoriale ?

À la fin du siècle dernier, la conception du conflit entendu comme une opposition entre classes antagonistes quant au travail ou dans la dimension économique paraît s'affaiblir et s'estomper. Actuellement, on est passé de la reconnaissance et de la négociation des conflits collectifs à *la privatisation et à l'institutionnalisation des risques sociaux*. Si les droits sociaux répondaient à une stratégie politique de gestion de la dimension publique, ceux-ci sont maintenant en déclin et en régression. Comment alors réalise-t-on la gestion de la dimension publique aujourd'hui ? Comment s'expriment les maux sociaux et les inégalités dans ce nouvel ordre ? Cet impact dans les politiques publiques entraîne des changements stratégiques et/ou des redéfinitions des politiques.

Dans ce contexte de transformation, un nouveau terme³ est apparu et s'est vite répandu : *la gouvernance*, concept suffisamment imprécis, pouvant donc s'utiliser dans des dimensions diverses. « *La gouvernance est une réalité diffuse. C'est en cela que ce concept connaît son succès politique, basé dans un charme allusif consensuel et reconfortant* » (Gaudin, 2002). Ce terme a une origine très localisée : les sociétés occidentales des pays riches, les débats académiques anglosaxons, les pays industrialisés où la forme de gouvernement traditionnel présente des problèmes qui réclament des procédures, des négociations et des décisions participatives et contractuelles différentes.

Les années quatre-vingt et le début des années nonante ont été celles du déclin du rôle de la puissance publique. Le discours des institutions internationales (FMI, BM) opposait constamment *l'inefficacité publique à l'efficacité privée* (Calame, 2007). Cependant, fin des années nonante, une certaine réhabilitation de l'action publique est apparue dans le domaine du développement : l'action publique devient une condition nécessaire pour les pays présentant un moindre développement socioéconomique. D'où l'importance de la question de la gouvernance dans les forums internationaux.

Il existe une importante bibliographie à ce sujet car l'emploi du concept de gouvernance se réalise dans différents champs disciplinaires, malgré la prépondérance de son usage dans les sciences politiques et administratives⁴. Selon Maytnz (1998), ces disciplines expliquent cette nouvelle forme de gouverner comme une forme plus coopérative, différente de l'ancien modèle hiérarchique (les autorités de l'État avaient un contrôle souverain sur les groupes et les citoyens),

où les institutions publiques et privées participent non seulement à la mise en marche des politiques mais aussi à leur genèse.

Ce concept constitue aussi un concept polysémique réapproprié par les sciences économiques et politiques depuis une vingtaine d'années. Bien que variées, les démarches de la gouvernance restent imprégnées des valeurs du monde économique et de l'entreprise. Toujours selon Mayntz (1998), si on ajoute la composante économique, nous pourrions parler de la « *modern governance* »⁵ qui recouvrirait toutes les formes de coordination sociale. D'autre part, dans le champ économique et de l'entreprise, l'emploi du concept de « *corporate governance* » se consolide. Cette notion évoque les nouvelles techniques de gestion d'entreprise liées aux intérêts des sociétés là où les entreprises opèrent. Selon cette perspective, la gouvernance implique l'application et l'appui dans le monde des affaires, non seulement des valeurs des entreprises mais aussi des valeurs sociales (droits humains, démocratie, environnement), selon la nouvelle *éthique* des affaires. Mais tout ceci se réalise avec une perspective de rentabilité économique à long terme. On voit parfaitement l'influence de l'économique dans l'utilisation du concept de « *gouvernance* », ce qui a permis à Allot (2002) de définir cette situation comme « *la gouvernabilité de l'entreprise et le management du gouvernement* ». Selon Calame (2007), la conception de gouvernance de la Banque mondiale, polarisée sur la gestion économique et dominée par une vision néolibérale de la société, a régné sans partage avec ses recettes de « *bonne gouvernance* ». C'est ainsi que la Banque mondiale définit la gouvernance comme « *la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays dans un objectif de développement* ». Elle circonscrit en outre son action en matière de gouvernance à quatre champs principaux : la capacité et l'efficacité dans la gestion des services publics, la recevabilité et la prévisibilité, le cadre légal du développement et enfin l'information et la transparence.

En sciences politiques, l'usage du terme s'applique aussi bien à l'analyse du gouvernement local qu'au *management de l'action publique*. Cette nouvelle forme de gouvernance (Telo, 2001) s'appuie sur la nécessité de trouver une coordination supplémentaire entre les différents niveaux de pouvoir afin de résoudre les problèmes complexes de la gouvernance. Cependant, l'Union européenne a adopté une définition plus large. Les principes mis en avant sont la légitimité, la coopération entre les acteurs, le rôle central de la gouvernance locale et l'articulation des échelles de gouvernance. Le débat lancé par la Commission Européenne à propos d'une nouvelle gouvernance qui permettrait approfondir la démocratie pose donc la question de chercher des formes qui soient innovatrices dans le fonctionnement de celle-ci. Toutefois, de ce débat sur la démocratie, on ne peut conclure que

la gouvernance serait le gouvernement du futur. Le concept de gouvernance ne remplace en aucun cas le gouvernement mais l'élargit, puisqu'il compte sur d'autres acteurs politiques comme la « *société civile* ». En ce sens, pour de nombreux auteurs européens, la gouvernance serait un *processus complexe de prise de décision* qui dépasserait le gouvernement et dont les aspects principaux seraient la légitimité de l'espace public en constitution, la distribution du pouvoir entre les gouvernants et les gouvernés, les processus de négociation entre les acteurs sociaux, la décentralisation de l'autorité et les fonctions liées à l'action de gouverner.

Les nombreuses acceptions que cette notion présente augmentent l'ambiguïté et la confusion autour de ce terme. C'est ainsi que Rhodes (1996) nous offre les plus communes :

- Gouvernance comme État minimum.
- *Corporate governance* dans une perspective *d'entreprise globale* qui inclut autant le gouvernement que la gestion de l'entreprise.
- Gouvernance comme *nouvelle gestion publique*.
- Gouvernance comme *bonne gouvernance* (pour les pays en développement).
- Gouvernance comme systèmes sociocybernétiques (*socio-cybernetic systems*, c'est-à-dire comme résultat des formes sociopolitiques interactives de gouvernement).
- Gouvernance comme *réseaux autoorganisés* (*self-organizing networks*, résultat du fait que le gouvernement n'a pas suffisamment de pouvoir pour exercer sa volonté sur les autres acteurs).

Mais c'est dans le local que ce concept s'essaye. La réflexion au sujet du gouvernement des territoires, ses formes de gestion et d'administration, se renouvellera avec le concept de *gouvernance locale* ou *gouvernance territoriale*, posant ainsi la question de l'autonomie relative des processus de développement local.

De manière constante apparaît l'expression du besoin de renforcer la démocratie et de mettre en relief la société civile dans la prise de décision. Ce concept importé du monde du management afin de décrire les protocoles d'une meilleure coordination sert donc de laboratoire dans la recherche de nouveaux modes d'organisation territoriale qui favoriseraient la participation des citoyens et de la société civile. Ainsi, cette idée inonde les forums et les débats souvent liés à la thématique de la rénovation du concept de territorialité.

Parmi les raisons et les motivations les plus couramment invoquées en faveur du renforcement de la participation de la société civile, nous pouvons citer :

- Une conception moderne du management local de manière à augmenter le degré de satisfaction de ses habitants, ainsi que la vision d'une image ouverte et moderne de la gestion locale.
- Une préoccupation dans la rénovation de la démocratie pour donner une autre image de l'action publique.
- Le besoin pragmatique de construire des partenariats

entre les différents acteurs des politiques spécifiques. Cependant, dans ce contexte, le principal défi auquel est confrontée l'implantation de la gouvernance territoriale est de profiter des toutes les potentialités qu'offre la société pour les mettre au service du développement territoriale durable et faire que la complexité institutionnelle n'entrave pas mais au contraire stimule l'exercice de la démocratie. En fait, la gouvernance territoriale est face à un défi très complexe qui implique que l'on parle actuellement d'une véritable « *ingénierie territoriale* ».

Dans les différentes expériences de recherche-action auxquelles nous avons participé non seulement dans le contexte espagnol mais également belge, les processus de décentralisation mettent en évidence qu'aujourd'hui, ni une meilleure connaissance du territoire, ni l'architecture institutionnelle ne paraissent être à la hauteur de ces défis (Miedes, 2007). Trop souvent, au lieu de *gouvernance*, il conviendrait de parler de « *dégouvernance* » territoriale, surtout quand on est face à une non coordination et une inefficacité dans la distribution des ressources assignées au développement territorial. Bien que nous soyons dans la société de la connaissance, la connaissance stratégique que doivent avoir les décideurs politiques, et spécialement les acteurs qui interviennent directement sur le terrain, est vraiment déficitaire, ce qui empêche souvent la réalisation des *projets territoriaux* efficaces.

C. Quel partenariat pour la nouvelle gouvernance ?

Les deux dernières décennies ont été témoins d'une véritable *éclosion d'acteurs* de tous types, appelés à prévenir et combattre l'exclusion. Beaucoup d'intervenants de nombreux organismes publics et privés interviennent dans les différentes dimensions de l'exclusion sociale. Cette pluralité et la diversité qui en découle représentent sans aucun doute un progrès important dans la lutte contre les exclusions sociales. Cela permet une plus grande proximité avec le territoire et une plus grande cohésion des actions à développer, en particulier là où les pouvoirs publics ne le font pas. Dans ce cas, le partenariat se définit comme la volonté de coordonner les activités publiques et privées favorisant la concertation et la collaboration entre les différents acteurs, appuyant ainsi la complémentarité de ceux-ci.

Cette notion de coopération entre les différents acteurs ne tient compte ni de la nature de ceux-ci, ni de leur forme d'organisation, ni de la manière dont ils résolvent leurs problèmes. En réalité, cette évolution du concept provient d'une profonde mutation et d'une rénovation des méthodes (institutions et procédures) de *management public*, résultat de ce que de nombreux auteurs définissent comme la « crise de l'État ».

Cette notion fait également partie d'un ensemble d'outils et d'arguments qui renforcent l'idée de la *modernisation de l'action publique* (Gaudin, 1999), très employée dans

le discours politique contemporain. Cependant, celle-ci réclame une analyse approfondie, surtout dans le champ du social, car malgré les connotations positives que ce concept implique, le partenariat requiert des analyses critiques puisque les expériences partenariales se situent au centre des transformations des modes de coopération et de décision politique. Il n'est donc pas étonnant de trouver une production bibliographique récente plus au moins spécialisée au sujet de ce concept, mais malheureusement peu critique.

Par ailleurs, c'est surtout au niveau du local, au niveau des territoires, que ce concept s'est développé. Les notions de *proximité et de territorialité* sont les axes qui permettent une meilleure coopération entre les acteurs du « marché » de l'insertion, objet de nos recherches. Ces idées sont fondées sur la croyance dans les potentialités de l'intervention des acteurs locaux qui se constituent en *réseaux locaux d'insertion* (missions locales, commissions locales de revenus minimum d'insertion, bassins d'emploi, etc.). Le « *partenariat* » est donc à l'ordre du jour. C'est un des traits les plus caractéristiques des dispositifs d'insertion, un mot presque magique dans les projets de lutte contre les exclusions sociales. Cette exigence de coopérer et d'obtenir le consentement se réalise à deux niveaux : institutions et intervenants de terrain. Il s'agit de mettre ensemble des acteurs et des opérateurs qui utilisent des codes différents, ont des intérêts divergents et dominant de façon inégale le champ de l'insertion.

Nous sommes donc face à un nombre important d'oppositions, non seulement externes mais aussi internes, qui nécessitent une analyse plus fine. Oppositions entre intervenants de champs différents mais aussi entre ceux-ci et les non professionnels qui viennent des associations (des travailleurs d'organismes concurrents peuvent se retrouver unis dans une ligne de défense de leur professionnalité face au bénévolat). En effet, la situation est beaucoup plus complexe quand le type d'intervention suppose de travailler sur un pied d'égalité avec d'autres membres non spécialistes de l'insertion : comment accepter que l'on doive concevoir et exécuter les différents dispositifs avec les vrais acteurs de l'insertion, c'est-à-dire avec les personnes qui vivent la situation d'exclusion sociale ? Ce consensus désiré par beaucoup de travailleurs de terrain s'accompagne dans bien des cas d'un sentiment de dévalorisation et de déqualification.

Le partenariat, notion ambiguë mais très répandue, se trouve au centre des pratiques, des analyses et des controverses des modes de fonctionnement et d'intervention des pouvoirs publics. Le partenariat est un mode d'action très utilisé dans les politiques d'inclusion sociale nées dans les années nonante, mais beaucoup plus qu'un exercice libre et négocié de coopération entre les différents acteurs, il paraît se convertir en une consigne ou une forme imposée de la modernisation actuelle. On ne parle pas de partenariat au singulier mais au pluriel, ce qui implique également des analyses critiques à ce sujet.

D. Des observatoires : outils pour la nouvelle gouvernance ?

Présente dans de nombreux territoires, cette situation a engendré la nécessité d'une observation sociale pour éclairer l'action sociale et la lutte contre les exclusions, donnant lieu à l'apparition, à différents niveaux territoriaux, d'observatoires sociaux dont la durée et la qualité des productions sont très variables. Considéré pendant très longtemps comme un simple appendice, l'*observation stratégique* ou ce qui a été défini comme la *veille*, devenue *stratégique*, est également d'actualité. La globalisation de l'économie et de l'information ont provoqué l'apparition de centres, d'observatoires et, de manière plus modeste, de cellules de *veille prospective*. Depuis quelques années, on observe la naissance d'observatoires qui « observent, recueillent, analysent, archivent et diffusent des informations sur les mutations, les réformes et les modernisations des administrations publiques dans le monde ».

Toutefois, sous l'apparente neutralité du terme *observation*, se cache en réalité une fonction complexe centrée sur la connaissance des populations et des territoires, dont l'objectif premier est de mieux identifier et comprendre les causes et les mécanismes qui provoquent les situations d'exclusion sociale. L'observation traite de réalités sociales dans lesquelles il faut intervenir (diagnostics) et de dispositifs mis en marche dans le cadre de l'action (systèmes d'information). Mais en plus, il faut évaluer, et cette évaluation s'appuie sur des observations concernant l'efficacité des politiques et des actions développées.

Un observatoire est un dispositif d'observation stratégique du territoire qui nous intéresse, mis sur pied par un ou plusieurs organismes pour le suivi et l'évolution d'un phénomène dans un territoire concret, tant dans le temps que dans l'espace. Le développement d'un observatoire doit donc partir d'une problématique posée et des objectifs à mener, de la définition d'indicateurs pertinents et mesurables, de l'énumération des sources des données potentielles et de leurs caractéristiques, et de l'identification des problèmes soulignés par les partenaires du projet. Si cette définition d'observatoire social ne semble pas une tâche d'une grande complexité, tout va dépendre de la mission que l'on veut lui donner :

- Souhaite-t-on un outil de simple prospection ou un système de veille permanent ?
- Servira-t-il d'appui à la décision des différents acteurs sociaux intervenant dans la lutte contre les exclusions ou à la prise de décision politique ?
- Veut-on un centre d'analyse et/ou d'interprétation de la réalité sociale ou exclusivement un laboratoire de recherche ?
- Souhaite-t-on en faire une plate-forme de débat et de discussion permanente ?
- Est-ce un outil de gestion ?

Les réponses à ces questions exigent des observatoires

de remplir des fonctions très complexes, surtout dans le champ du social. L'adjectif « stratégique », également à la mode, implique : « réception-interprétation-action » (Chartrand, 2003), mais quel est le rôle de l'information dans cette nouvelle situation ? L'information est primordiale pour la nouvelle gouvernance et, comme telle, elle requiert un débat concernant sa rigueur et son orientation.

E. L'intelligence territoriale, nouveau dispositif de gestion pour la territorialité ?

Face à la mondialisation, la recherche et la diffusion d'informations stratégiques deviennent une nécessité, que ce soit pour les pouvoirs publics, les entreprises ou les territoires. Depuis quelques décennies, les économistes ont utilisé la notion d'intelligence économique, qui se définit comme un dispositif de gestion pour la prise de décision, un dispositif issu des renseignements fournissant de l'information stratégique à la gouvernance. La définition de ce concept d'intelligence économique prend cependant différentes orientations en fonction des structures observées : entreprises ou État. Toutefois, l'intelligence économique est un concept complexe et multidimensionnel qui est né et a évolué au travers de plusieurs champs disciplinaires, notion qui englobe et dépasse le simple dispositif de veille (Bouchet, 2006).

Aujourd'hui, tout débat sur la gouvernance se produit dans un nouveau contexte, celui de la société de la connaissance⁶. Dans cette société globalisée, la combinaison de ressources avec l'innovation technologique et organisationnelle permet une plus grande compétitivité. La connaissance se présente dès lors comme le principal facteur productif, celui qui va donner une valeur économique déterminante. L'importance de ce facteur est telle que Serres résume son rôle dans le monde actuel comme « *la connaissance est aujourd'hui l'infrastructure* » (Lévy, 1994). La société de la connaissance va plus loin que la société de l'information. L'information est un outil de la connaissance, mais non la connaissance en elle-même. Pour de nombreux auteurs, la notion de société de la connaissance établit un lien avec le développement humain, et cela dans un double sens : création d'opportunités et développement de la liberté de choix. La société de l'information fait référence plutôt à l'aspect technologique, tandis que la société de la connaissance comprendrait une dimension sociale, éthique et politique plus ample.

C'est dans ce contexte qu'apparaît le concept d'*intelligence territoriale* qui, comme toute notion en construction, est un concept polysémique. Ce concept, provenant de différentes définitions d'intelligence territoriale, met l'accent sur différents aspects liés à la connaissance du territoire. Girardot met en relief l'ensemble des connaissances pour comprendre le territoire : « *Le concept d'intelligence territoriale*

désignent l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribuent à la compréhension des structures et des dynamiques territoriales et d'autre part, prétendent être un instrument au service des acteurs du développement durable des territoires » (Girardot, 2002). Dumas (2004) parle des processus de connaissance ou d'autoconnaissance du territoire. Bertacchini⁷ (2004) définit l'intelligence territoriale de manière plus précise : « *un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente* ».

Ainsi, l'intelligence territoriale est un nouveau processus permettant l'échange d'informations stratégiques au niveau local. Dès lors, le système territorial s'approprie un processus d'apprentissage social et la territorialité devient un *système apprenant* (Bouchet, 2003).

Malgré les différentes dimensions et définitions de l'intelligence territoriale présentent quatre points en commun :

- une *organisation mutualisée* d'acteurs qui forment un *réseau* implanté sur le territoire ;
- un processus de travail basé sur la collecte, l'échange et le traitement d'informations et de connaissances ;
- une attention particulière portée au développement durable et à l'attractivité des territoires ;
- un travail collectif impliquant les parties prenantes du territoire.

Selon différents auteurs (Girardot, 2002, 2006 ; Miedes, 2007), la capacité d'apprentissage dépend d'abord des acteurs qui ont, d'une part, différents accès à l'information et, d'autre part, différentes capacités pour transformer cette information en connaissance. En ce sens, les auteurs cités expliquent que cet apprentissage permettra de concevoir les territoires comme *systèmes* (ou groupes de systèmes) *intelligents*, dotés d'une certaine capacité de mobilisation des connaissances, et dotés d'une capacité d'adaptation des actions aux nouvelles circonstances.

Reprenant la définition du territoire que nous donnent Leloup, Moyart et Pecqueur (2004), le territoire est vu comme un espace d'acteurs où se génèrent une production et une appropriation des ressources. Dans la société de la connaissance, la première ressource nécessaire, objet de cette production et appropriation, sera la connaissance existante du territoire ainsi que les processus qui se développent au sein de celui-ci. Mise en relation avec la gouvernance territoriale, on peut donc définir l'intelligence territoriale comme un ensemble de connaissances relatives à la compréhension des structures et dynamiques territoriales, ainsi que des instruments utilisés par les acteurs publics et privés

afin de générer, utiliser et partager cette connaissance. Enfin et suivant Corbineau (2005), « *qu'est-ce que l'intelligence territoriale, si ce n'est l'intelligence de vivre ensemble dans un espace-temps donné ?* ».

CONCLUSION

Il est difficile, dans cet exposé, de faire part des nombreux questionnements qui se sont présentés tout au long de nos recherches au sein de l'observatoire, surtout quant à la modernisation du modèle social-démocratique occidental. Les différentes analyses critiques ont montré que nous ne pouvons pas parler de définitions absolues de l'exclusion sociale. Cette notion est relative et variable selon les époques et les différents espaces. Il n'est donc pas raisonnable de prétendre trouver une définition juste, objective et hors du débat social sans tomber dans un certain piège : la stigmatisation de populations spécifiques sans connaître les frontières qui les différencient des autres. Suivre l'Union européenne dans sa stratégie pour l'inclusion sociale nous conduit en réalité à reconstruire des catégories sociales nouvelles ou similaires de celles qui se sont construites, nous laissant ainsi entrevoir qu'il existerait une science de l'exclusion sociale indépendante du contexte politique, idéologique et culturel spécifique à chaque société.

Les problèmes contemporains relatifs à l'exclusion sociale, à l'emploi et au nouveau rôle de l'État (vers un État social actif ?) sont liés aux mutations profondes qui se développent et se concrétisent dans les formes de régulation et d'ordre social, dans un contexte de nouvelle phase d'accumulation du capitalisme (va-t-on vers un capitalisme cognitif ?). Mais ces mutations concernent plus spécifiquement le modèle social de bien-être né après la Seconde Guerre mondiale.

Il est vrai également que le terme gouvernance a du succès, mais comme il englobe un champ très étendu, il pourrait dépasser l'effet de mode. Ce terme répond en fait à de nouvelles conditions historiques de l'action publique : un espace public composé par de nouveaux acteurs de la société civile réclamant le droit d'être acteurs à part entière dans le processus politique par le biais non gouvernemental ; une action collective autour de la promotion des biens publics avec des acteurs de la société civile, y compris des entreprises ; une interdépendance croissante dans l'action publique aux niveaux local, régional et global. Mais pourquoi une théorie américaine de « management » d'entreprise a-t-elle été érigée en un modèle à vocation universelle de l'art de gouverner par les grandes institutions intergouvernementales internationales ? Nous ne résistons pas à souligner les lignes plus faibles de ce débat, qui réclamerait une analyse critique plus rigoureuse et qui passerait par la diffusion d'une vision critique de ce terme. Lancé par les grands organismes internationaux (Banque mondiale, UE, OCDE), le débat se situe dans une démarche mécanique et normative centré essentiellement sur la gestion (auquel

on a ajouté le terme de *participation*) au détriment du développement de la potentialité critique et analytique du terme dans sa dimension vraiment politique. Ce qui conduit de nombreux auteurs à nous mettre en garde contre le risque de « *brader la politique au profit de la gouvernance, si on considère la gouvernance comme une notion (qui) sert à légitimer la décision politique lorsqu'elle est prise en dehors des institutions qui incarnent la démocratie* » (Shaub, 2003). En outre, on nous offre une vision idéaliste des relations de coopération et de confiance entre une pluralité d'acteurs qui ont des intérêts nécessairement contradictoires.

Mais soulignons une question de grande importance pour nous : quelle est la position des exclus comme acteurs ? Si la précarité et la vulnérabilité sont au centre du débat social et académique de ces dernières années, que pouvons-nous dire des véritables acteurs de cette situation : les exclus ? Sauf exceptions, la littérature à ce sujet passe sous silence les mouvements des chômeurs et/ou des exclus. Tout se passe comme si dans le discours expert, cette population ne pouvait être qu'objet ou victime des processus économiques, sociaux et institutionnels, gestionnaires du chômage et de la précarité, sans pouvoir accéder au statut d'acteur collectif susceptible d'avoir un poids dans ces processus, de participer au débat et d'interroger les logiques et les critères de fonctionnement. Très peu de travaux ont analysé cette situation sous le prisme d'acteur social. L'exclu se reconnaît comme sujet, mais pas comme sujet de mobilisation et ne prend pas part à l'action collective. Dans les actions de lutte contre la pauvreté, tout se passe dans une dialectique entre l'individu et l'État, entre des stratégies individuelles et politiques sociales qui ne laissent aucun rôle à des groupes concrets, ni à leur capacité d'intervention dans le système de relations sociales. C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui à l'individualisation des modes de gestion institutionnelle de l'exclusion sociale et de la précarité.

Quant à l'intelligence territoriale, et suivant Bouchet (2003), c'est un processus qui dépasse les frontières de la municipalité car il s'ouvre sur les parties prenantes locales. Cette approche postule que la collectivité locale et son *collectif d'acteurs clés* doivent s'adapter à l'environnement par la mise en œuvre d'une stratégie consciente et cohérente. La transformation du territoire en une *organisation par projets* est un changement de paradigme pour tous les acteurs. Ainsi, le territoire devient une organisation au sens des sciences de gestion. Parce que les structures des organisations sont essentiellement inertes en raison des contraintes lourdes, internes et externes, le changement passe par une volonté forte des dirigeants, qu'ils soient publics ou privés. Mais l'intelligence économique est-elle envisageable au niveau d'un territoire ? Cette question conduit à nous interroger sur les modes de gestion de ces organisations. Existe-t-il une différence entre la gestion d'une entreprise et la gestion d'un territoire ?

Pour Bruneau (2004), il faut distinguer la notion d'entreprise de celle de collectivité administrant un territoire car ces structures aux activités différentes n'ont ni les mêmes finalités, ni les mêmes stratégies, ni la même logique. Avec la mise en place d'un dispositif d'intelligence territoriale, le territoire est perçu comme un système organisé d'échange d'informations. Mais ce système dynamique évolue dans un environnement où l'hétérogénéité des acteurs est grande. Dès lors, une problématique émerge : celle de l'échange de savoirs entre les *parties prenantes*. N'allons-nous pas vers ce que Bouchet a défini comme une *gouvernance hybride* (Bouchet, 2003, 2006) ?

NOTES

¹ Le processus de déterritorialisation est le résultat de la globalisation sur le territoire. Les référents territoriaux se perdent et donc vident de contenu le territoire (Plaza, Romero et Fariñas, 2003).

² « On prend donc ici le parti de considérer le territoire (le résultat) ou la territorialisation (le processus) comme une forme particulière de coordination par la création de groupe. Cette forme de coordination est à l'origine d'une modalité particulière de création de valeur et d'émergence de ressources nouvelles ou latentes. Ces « ressources territoriales spécifiques » sont plurielles et débordent dans de nombreux cas la seule sphère productive » (Leloup, Moyart & Pecqueur, 2004).

³ Ce mot, qui semble nouveau, ne l'est pourtant pas : hérité du latin, il aurait été utilisé en France dès le Moyen Âge et signifiait « gouvernail » au sens de « moyens pour guider le navire » (Calame, 2000).

⁴ Le réseau *Global Public Policy Network* (GPPN) formé des institutions prestigieuses de sciences politiques prend conscience que la formation des futures élites administratives et politiques est inadaptée aux défis de la société du XXI^e siècle en raison des concepts qu'elle véhicule et des découpages disciplinaires sur lesquels elle repose.

⁵ Le concept de gouvernance qui a émergé de la Banque mondiale a permis à cette institution de transformer la question politique en une question technique.

⁶ La notion de « société de la connaissance » a été utilisée en 1969 par l'universitaire Peter Drucker et, dans les années 1990, cette notion a été approfondie par des chercheurs comme Robin Mansell et Nico Stehr. Ce concept est né presque en même temps que les concepts de « société de l'apprentissage » et de l'éducation tout au long de la vie, ce qui n'est pas qu'une simple coïncidence (UNESCO, 2005).

⁷ Pour une recherche plus approfondie de ce terme, consultez les différents textes de la page Web du projet CAENTI (Coordination Action of the European Network of Territorial Intelligence), <http://www.territorial.intelligence.eu>.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLOT, Ph. (2002). European governance and the re-branding of democracy, *European law Review* 27(1).
- ABDELMALKI, L. *et al.* (1999). Technologie institutions et territoires : Le territoire comme création collective et ressource institutionnelle in Pecqueur B. *et al. Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, Montréal (Canada) : L'Harmattan (1996), éd. 1999, 177-194.
- BERTACCHINI, Y. et HERBAUX, P. (2003). Mutualisation et Intelligence Territoriale, *ISDM* 9, Article n° 73, Juillet 2003.
- BERTACCHINI, Y. (2004). Entre information et processus de communication : l'intelligence territoriale, *ISDM* 16, Article n° 156, Mai 2004, 11 p.
- BOISIER, S. (2003). Y si el desarrollo fuese una emergencia sistémica, *Reforma y democracia* n° 27, Caracas.
- BOISIER, S. (2004). Desarrollo territorial y descentralización. El desarrollo en el lugar y en las manos de la gente. *Revista Eure* (Vol. XXX n° 90), Santiago de Chile, 27-49.
- BOUCHET, Y. (2005). L'intelligence économique territoriale est-elle une aide à l'économie de proximité ? in Guerraoui D. et Richet X. (sous la direction de), *Intelligence économique et veille stratégique – Défis et stratégies pour les économies émergentes*, Paris : L'Harmattan, 161-172.
- BOUCHET, Y. (2003). Dispositif d'intelligence économique territoriale et gouvernance hybride, isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd27/isd27_bouchet.pdf
- BOUCHET, Y. (2006). La confiance lors de la construction d'un processus d'intelligence économique territoriale, *V Colloque Tic et territoire : quels développements*, Université de Franche Comté, isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd26/YBouchet.pdf
- BRESSON, M. (2006). Les métamorphoses de l'état. Quand l'état veut transcender le social, *Colloque international état et régulation sociale*, Paris.
- BRUNEAU, J.-M. (2004). L'intelligence territoriale in *Veille Magazine*, n° 80, décembre 2004, 30-31.
- CALAME, P. (1999). Formaciones, territorios, gobernanza : el desafío de las redes y de un banco internacional de experiencias, http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id_article=1176.
- CALAME, P. (2000). Le territoire, brique de base de la gouvernance du futur, http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id_article=1176.
- CALAME, P. (2001). El impacto de los gobiernos locales en la escena internacional, http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id_article=1176.
- CALAME, P. (2007). La fin de la fin de l'histoire, *Chroniques de la Gouvernance*.
- CORBINEAU, B. (2005). Intelligence territoriale et société en réseau – Les médiathèques de proximité, portails de la connaissance, *Colloque 4^e TIC et Territoire : quels développements ?* Île Rousse.
- CHARTRAND, M. (2003). La veille stratégique, un outil de la décision et du changement, *Coup d'œil*, volume 9, n° 1.
- DAMON, J. (2002). La dictature du partenariat. Vers des nouveaux modes de management public, *Futuribles* n° 273, Paris.
- LE GALÈS, P. et NÉGRIER, E. (dir.) (2000). Partenariats contre l'exclusion, *Pôle Sud*, n° 12.
- GAUDIN, J.-P. (1996). *La négociation des politiques contractuelles*, Paris : L'Harmattan.
- GAUDIN, J.-P. *et al.* (1997). *Politiques publiques et négociations : multipolarités, flexibilités*, Paris : Éditions du CNRS.
- GAUDIN, J.-P. (2002). *Pourquoi la gouvernance ?*, Paris : Presses de Sciences Po.
- GIRARDOT, J.-J. (2004). Intelligence territoriale et participation, *ISDM* 16, Article 161, TIC et Territoire.
- LELOUP, F., MOYART, L., PECQUEUR, B. (2004). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?, *Actes des 4^e journées de la proximité : Proximité, réseaux et coordinations*, 17-18 juin, 15 p.
- LÉVY, P. (1994). *L'Intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris : La Découverte.
- LÉVY P. (2003). Jeu de l'Intelligence Collective, *ISDM*, Article 63, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- MAILLARD, J. (2000). Le partenariat en représentations : contributions à l'analyse des nouvelles politiques sociales territorialisées, *Politiques et management public*, volume 18, n° 3.
- MAYNTZ, R. (1998). *New Challenges to Governance Theory*, European University Institute, Jean Monnet Chair, paper RSC n° 98/50.
- MIEDES UGARTE, B. (2007). Work Package Leader CAENTI-WP5, www.territorial-intelligence.eu/?file=editorial-september-2007&lang=es - 22k.
- PECQUEUR, B. (2002). Gouvernance et régulation, un retour sur la notion de territoire, *Géographie, économie et Société*, volume 4, n° 2.
- RHODES, R. (1996). The New Governance : Governing without government, *Political Studies*, n° 44.
- SUBIRATS, J. (2002). Las políticas contra la exclusión social como palanca de transformación del Estado, *VII Congreso Internacional del Clad*, Lisboa, Portugal.
- TEZANOS, J.F. (2001). *La sociedad dividida. Estructuras de clases y desigualdades en las sociedades tecnológicas*, Biblioteca Nueva, Madrid.
- TEZANOS, J.F. (2002). Desigualdad y exclusión social en las sociedades tecnológicas, *Revista de Trabajo y Asuntos Sociales*, núm. 35, Madrid.

Adresse de l'auteure :

Dolores REDONDO-TORONJO
Professeur d'Économie
Facultad de Ciencias del Trabajo
Universidad de Huelva
Espagne
toronjo@uhu.es